72 ans après le décret du Gauleiter Wagner

Incorporation de force : lettre ouverte de Rodenstein

Il y a 72 ans, le 25 août 1942, le Gauleiter Wagner signait le décret d'incorporation de force des Alsaciens et Mosellans. 130000 jeunes gens, de 21 classes d'âge, seront concernés. Et 40000 d'entre eux, morts ou disparus, ne reviendront pas. Président de l'association Espoir, fils d'incorporé de force, Bernard Rodenstein livre cette lettre (lire en intégralité ci-dessous) ouverte à l'occasion de ce triste anniversaire.

Dans cette lettre ouverte, Bernard Rodenstein revient notamment sur le combat que l'association qu'il présidait jusqu'à peu, l'Apoga (association des pupilles de la Nation, orphelins de guerre d'Alsace) mène depuis une dizaine d'années : la reconnaissance par l'Etat du statut de "victime de la barbarie nazie" aux filles et fils d'incorporés de force.

Aujourd'hui, 25 août

Il y a 71 ans, le tristement célèbre Gauleiter Wagner, signait à Strasbourg, le funeste décret qui ordonnait l'incorporation DE FORCE de quelques 100 000 jeunes Français, domiciliés en Alsace, dans l'armée du dictateur Hitler.

30 000 d'entre eux ont été tués, notamment sur le Front de l'Est.

Parmi eux, mon oncle, Lucien Rodenstein. Père de notre cousine Suzanne née en 1942 et qui n'a aucun souvenir de son papa.

10000 autres ont été portés DISPARUS ! Verschollen, disait-on en allemand. C'est le terme le plus juste et aussi le plus horrible qui rende compte du destin de ces êtres dont les corps ont été « mélangés à terre », quelque part, on ne sait où ?

Charles, âgé de 30 ans, a fait partie de ces 10 000 dont on peine à retrouver aujourd'hui encore, quelques traces. Paul et moi avons attendu, avec maman, jusqu'en 2002 pour savoir qu'en Lituanie une stèle comporte son nom parmi 721 autres soldats. Le deuil a pu se faire à partir de cette date. Mais d'autres incompréhensions se sont fait jour.

L'histoire de notre province a été volontairement falsifiée. En donnant le nom de « malgré-nous » à ceux de la seconde guerre mondiale, il y a eu assimilation avec les victimes alsaciennes et mosellanes de la première guerre mondiale. Or le statut juridique n'était pas du tout le même. En 1871, la France a signé avec l'Allemagne le traité de Francfort par lequel l'Alsace et la Moselle étaient officiellement rattachées au Reich allemand. La France a consenti à cet abandon en pleine connaissance de cause.

En 1939, rien de tel. Hitler a militairement puis civilement, annexé ces territoires. Aucune protestation officielle de la France n'a été élevée. Il existe bien un papier signé par Pétain mais ce document n'a jamais été rendu public. Ce sont donc bel et bien des citoyens français, en droit international, qui ont été incorporés de force par les nazis. Ce ne furent pas des « malgré-nous » comme les citoyens du Reich, en 1914 mais des victimes d'un CRIME DE GUERRE. Des Déportés militaires, comme les nomme un Décret de la République française, de Juillet 1945.
Tous ces éléments juridiques ont été passés sous silence, occultés, des deux côtés des Vosges. Et voilà pourquoi nous nageons en eaux troubles, depuis toujours. Personne ne comprenant rien à rien, il y a des sujets dont il vaut mieux ne pas parler. Et moins on en parle, plus la confusion s'épaissit.

Pour ma part, j'ai choisi d'en parler. Quitte à bousculer des dinosaures de la politique politicienne alsacienne, voire nationale.

Quitte à mettre en cause les agissements de la FEFA, la fameuse Fondation d'Entente franco-allemande de feu, André Bord.

Quitte aussi à revendiquer, pour les orphelins de guerre des incorporés de force, la même reconnaissance officielle qui est accordée aux enfants de parents juifs ou de déportés politiques, morts dans des camps. Nos pères ont été placés en première ligne sur le Front de l'Est pour servir de « chair à canon » face à l'armée russe qui était « notre alliée » !!! A tel point que les jeunes Alsaciens et Mosellans, qui tous avaient fait coudre un morceau de drapeau français dans le revers de leur vareuse et qui se sont rendus aux Russes ou fait prisonniers par eux se sont faits traîner dans des camps en Russie, dans des conditions atroces, voire ont été fusillés sur place, vers la fin des hostilités.

Une très sombre page d'histoire s'est ouverte aujourd'hui, il y a 71 ans.
Nous ne pouvons rien oublier, tant que cette histoire ne sera pas, écrite, en vérité.

Bernard Rodenstein
Président fondateur et d'honneur de l'association des Pupilles de la Nation, orphelins de guerre, d'Alsace
Président de la fédération des Pupilles de la Nation

publiée le 25/08/2014 à 17:37